



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 68624

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la pratique du « jeu du foulard ». Révélée après la mort d'un enfant de 15 ans en octobre 2000, cette pratique aussi appelée rêve bleu, rêve indien ou 30 secondes de bonheur, consiste à s'étrangler à l'aide d'un foulard. En quelques minutes, cette strangulation provoque l'anoxie du cerveau, ce qui peut entraîner des lésions irréversibles, une paralysie définitive ou la mort de l'individu. Répandue dans les cours de récréation et les colonies de vacances, ce jeu mortel est pratiqué par des enfants entre 5 et 20 ans. C'est pourquoi, il aimerait savoir si une campagne d'information dans les écoles, collèges et lycées pourrait être menée afin d'expliquer aux enfants les dangers de ce genre de pratique.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68624

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6410